



1

Le professeur candidate ou est invité à participer à des **actions de formation** dans le cadre des animations pédagogiques, du PDF ou du PAF.



3

Un suivi et un accompagnement par un formateur de proximité en présence et/ou à distance.



2

L'enseignant accède à son parcours depuis la **plateforme de formation** et actualise ses connaissances, à son rythme, dans un parcours personnalisé. L'enseignant rencontre ses pairs pour échanger, collaborer, mutualiser y compris à distance.



4

Le professeur met en œuvre avec les élèves les compétences acquises. Il fait le **lien entre l'activité de formation et les effets dans la classe.**

## L'ESSENTIEL

- ▶ Un service inscrit dans la politique nationale de formation des professeurs des écoles (décret des 108 heures)
- ▶ Une plateforme unique permettant à l'enseignant de se former où il le souhaite (école, domicile...)
- ▶ Une offre de formation personnalisée où l'enseignant est placé en responsabilité
- ▶ Une interface simple permettant de suivre sa progression
- ▶ Des parcours de qualité produits par la DGESCO, les académies, l'Ifé, Canopé et les ESPE

## **M@gistère : pourquoi ?**

- Une formation innovante au service des enseignants du premier et du second degré.
- Pour le premier degré, dans le cadre de la redéfinition des obligations de service des professeurs des écoles, au moins 9 des 18 heures consacrées à l'animation pédagogique et à des actions de formation continue devront être dédiées à des formations sur support numérique.
- Pour le second degré, dans le cadre du Plan Académique de formation, le professeur candidat ou est invité à participer à des actions de formation hybrides.

## **M@gistère : de quoi s'agit-il ?**

- Les parcours de formation continue sont mis à la disposition des formateurs pour conduire des actions de formation auprès des enseignants
- Les enseignants disposeront d'une grande liberté d'organisation pour suivre ces formations en se connectant du lieu de leur choix.
- Fondées sur des échanges entre enseignants et formateurs, ces formations à distance pourront se prolonger durant les périodes de formation, organisées par les inspecteurs de l'éducation nationale, avec l'appui des formateurs
- Les modalités de formation continue pourront alterner des temps de présence physique et des activités à distance (analyse de séquences pédagogiques, vidéos, classes virtuelles, préparation collective de séquence, exercices d'auto-évaluation, etc.)

## **M@gistère : comment ?**

- **Pour le premier degré**, l'offre de formation en circonscription pour les enseignants se fondera sur un diagnostic des besoins établi par chaque inspecteur de l'éducation nationale (IEN) en articulation avec la politique académique de formation.
- **Pour le second degré**, les actions de formation m@gistère sont mises en œuvre dans le cadre du Plan Académique de Formation.

## Les modules de formation

- Chaque parcours de cette offre nationale est conçu pour être **mis en œuvre en académie** par un formateur selon un calendrier défini localement.
- Chaque parcours annonce explicitement les objectifs qu'il vise ; il organise les activités dans une **séquence scénarisée** alternant activités individuelles et collectives.
- Grâce aux potentialités du numérique, les modules de formation sont fondés sur **l'interactivité et le travail collaboratif**
- Chaque parcours comprend l'ensemble des **éléments nécessaires à sa mise en œuvre** par les formateurs, notamment des indications pour l'animation de la formation
- Chaque parcours peut être **contextualisé** par le formateur pour répondre précisément aux besoins de formation identifiés localement.

**Cette offre nationale est complétée par une offre de parcours produite en académie et mutualisée au niveau national.**

### Quelques parcours mis en œuvre

#### Pour les formateurs

- Former à distance
- Concevoir un parcours

#### Pour les enseignants

- Se former à distance
- Enseigner le calcul mental
- Enseigner l'énergie au cycle 3
- Les arts visuels et l'histoire des arts
- L'aménagement de l'espace en maternelle
- La laïcité
- L'inclusion scolaire
- Enseigner l'éducation civique et morale
- Enseigner la compréhension en lecture
- Concevoir et mettre en œuvre des séquences en langues
- Apprendre à maîtriser son identité numérique